

Pôle communication
Tél : 24 66 40

Vendredi 23 septembre 2022

INFO PRESSE

Les paquebots de croisière de nouveau autorisés en Nouvelle-Calédonie

La Nouvelle-Calédonie ouvrira ses frontières maritimes au tourisme de croisière à partir du mardi 4 octobre 2022.

Le navire *Pacific Explorer*, de la compagnie australienne P&O Croisiers fera une escale de nuit à Nouméa, du 4 au 5 octobre, suivie d'une halte à Lifou, le 6 octobre.

Pour rappel, le gouvernement avait décidé d'interrompre la venue des navires de croisière en Nouvelle-Calédonie le lundi 16 mars 2020, dans le cadre des mesures de prévention prises pour lutter contre la propagation du Covid-19.